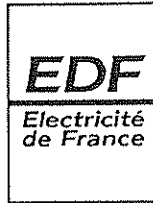


EDF Production Transport

Centre Nucléaire de Production
d'Electricite de FLAMANVILLE



404083

D5330...97-0552

DATE :

18 NOVEMBRE 1997

RÉFÉRENCES :

D5330/N°SN97-016/RPT/BTP/MSY

EXPÉDITEUR

NOM :

Olivier RIPERT

SERVICE :

MISSION SURETE QUALITE

TÉLÉPHONE :

02.33.08.95.03

FAX :

NOMBRE DE PAGES :
(Y COMPRIS CELLE-CI)

DESTINATAIRE(S)

DSIN - 99 Rue de Grenelle 75700 PARIS
FAX : 01.43.19.48.69.

COPIES :

DSIN - 5ème Sous Direction - BP 83 -
92266 Fontenay aux Roses Cédex
Fax : 01.43.19.70.89.

OPRI (M. le Directeur)
OPRI - Sous Direction du Contrôle des
Installations - 31 Rue de l'Ecluse - BP 35 -
78110 LE VESINET - Fax : 01.39.76.08.96.

DES M. Le Chef du DES/SEREP - BP 6
92265 FONTENAY AUX ROSES Cédex
(M. LOUIS ANDRE) - Fax : 01.46.54.35.60.

DRIRE Basse Normandie-Avenue de Tsukuba
14209 HEROUVILLE - Fax : 02.31.46.50.43.

DRIRE Cherbourg - Centre Affaires Atlantique
27 Rue Dom Pedro - 50100 CHERBOURG-
Fax : 02.33.23.46.09.

Préfecture de la Manche - 50008 St Lô -
Fax : 02.33.57.36.66.

EDF Inspection Nucléaire - BP 319 - 92003
NANTERRE CEDEX - Fax : 01.47.25.89.90.

EDF - DG - (M. FRANTZEN Claude) -
Fax : 01.40.42.75.89.

EDF - EPN - DCP-92060 PARIS LA DEFENSE
Fax : 01.49.02.06.86.

SI VOUS NE RECEVEZ PAS TOUTES LES PAGES
VEUILLEZ NOUS EN INFORMER AUSSITÔT

**OBJET : INFORMATION RAPIDE SUR UN INCIDENT SIGNIFICATIF SUIVANT LE CRITERE DSIN
NUMERO 10 « Dépassement du taux de fuite global de l'enceinte lors de la réépreuve
décennale ».**

A L'attention de M. Le Directeur de la Sûreté des Installations Nucléaires

Monsieur le Directeur,

Suite à la demande de la D.R.I.R.E. Basse-Normandie, nous vous informons de l'incident significatif
survenu le 27 octobre 1997 sur la tranche 1 du CNPE de Flamanville.



ETAT INITIAL DE LA TRANCHE

La tranche est dans le domaine d'exploitation « réacteur complètement déchargé » (RCD).

DESCRIPTION DE L'INCIDENT

Dans le cadre des essais périodiques prévus par le chapitre IX des R.G.E., un test d'étanchéité de l'enceinte est réalisé selon une périodicité décennale.

Les résultats de ce test montrent que le taux de fuite de l'enceinte interne dépasse le critère maximum requis de 1% du volume enceinte pour 24 heures.

Les valeurs obtenues sont :

- à la première stabilisation au palier d'épreuve - 1,74%,
- avant noyage du radier après regonflage de l'enceinte - 1,91%,
- après noyage du radier à un nouveau palier d'épreuve - 1,95%.

DISPOSITIONS IMMEDIATES RETENUES

Le site, en collaboration avec les Services Centraux d'EDF, a procédé à l'instruction d'un dossier technique. Ce dossier technique a été présenté à l'Autorité de Sûreté lors d'une réunion le 13 novembre 1997.

Des éléments complémentaires demandés lors de cette réunion sont en cours d'instruction. Ces éléments vous seront transmis dès que possible.

ETAT FINAL DE LA TRANCHE

En attente de ces éléments et de leur approbation par vos soins, le site s'engage à ne pas dépasser les 90°C sur le circuit primaire donc de rester en AN/RRA inférieure à 90°C.

ORIGINE PRESUMEE DE L'INCIDENT

En première analyse, l'évolution du matériau béton serait la cause probable d'augmentation du taux de fuite global de l'enceinte.



CLASSEMENT INES

Le défaut de structure entraîne l'indisponibilité de la troisième barrière de confinement.

Cependant la fonction de sûreté est suffisamment disponible de par le système EDE.

A partir de l'initiateur APRP (classe 4), cela conduit à un niveau de base de 1.

Pas de facteurs atténuateurs et additionnels.

Classement final de l'événement : 1.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de notre considération distinguée.

Le Chef de la Mission Sûreté Qualité

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'O. Ripert', written in a cursive style.

O. RIPERT